| C'est quoi? | Est un service d'authentification qui permet un accès simplifié aux téléservices via une adresse unique et nationale : https://teleservices.education.gouv.fr |
|-------------|---|
| Pourquoi? | Créé pour simplifier les démarches et l'accès aux ressources numériques. Le compte EduConnect est conservé tout au long de la scolarité même en cas de changement d'école, de degré, d'académie. |
| Pour qui ? | les usagers de l'éducation nationale |

À quoi sert EduConnect?

- EduConnect remplace les identifiants et mot de passe utilisés jusqu'à présent par les élèves et leurs parents.
- Il simplifie l'accès au suivi et à l'accompagnement de la scolarité des enfants et aux ressources numériques de l'éducation. C'est-à-dire que <u>les informations</u> de tous vos enfants scolarisés sont réunies.
- Il est lié au système FranceConnect, commun à différents services publics en ligne (impôts, demande de pièces d'identités...) et permet l'accès :
 - aux démarches en ligne, notamment pour les demandes de bourses, la mise à jour des fiches de renseignements, les vœux d'orientation, l'inscription dans un établissement,
 - au livret scolaire,
 - à l'espace numérique de travail (ENT) des établissements de vos enfants.

Qui bénéficie d'EduConnect?

- Les représentants légaux des élèves accèdent au livret scolaire unique (LSU) via EduConnect à l'adresse teleservices.education.gouv.fr.
- Pour les collèges et lycées, la généralisation d'EduConnect pour les représentants légaux et les élèves a été réalisée progressivement dans toutes les académies durant le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021.
- Si vous n'avez pas de compte FranceConnect, le numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription des enfants ou dans la fiche de renseignements est indispensable pour créer son compte EduConnect

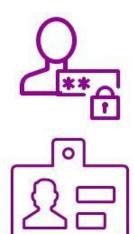
<u>Davantage de renseignements (utilisation et installation) sont disponibles dans les documents joints, que vous trouverez également sur l'ENT :</u>

https://henrydunant.ent.auvergnerhonealpes.fr/actualites/nouveau-service-enligne-educonnect-5191.htm



Les grands principes d'EduConnect







UN COMPTE UNIQUE TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ

EduConnect fournit un compte unique pour les parents et les élèves pour tous les services numériques de l'école ou de l'établissement, même en cas de changement d'école ou établissement, de degré, d'académie

UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE UNIQUE POUR LE PARENT

EduConnect propose un rapprochement automatique de la fratrie à partir des données de l'ensemble des académies.

Le parent confirme ce rapprochement au moment de la première connexion.

ARTICULÉ AVEC FRANCECONNECT

Les parents peuvent utiliser un autre compte d'un public (Impots.gouv.fr, Ameli.fr, MobileConnect et moi, MSA, IN La Poste).

Le parent choisit « S'identifier avec France Connect »





Informations pour les parents



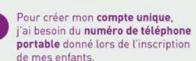
Education.gouv.fr: « <u>EduConnect</u>: un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant » : https://www.education.gouv.fr/educonnect-un-compte-unique-pour-suivre-et-accompagner-la-scolarite-de-mon-enfant-7361

- une information grand public
- une infographie

Comment ça marche?

Sur teleservices.education.gouv.fr







Une fois que mon compte est créé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.

À quoi sert EduConnect?

EduConnect est un compte unique qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour suivre la scolarité de mes enfants. EduConnect remplace mes anciens comptes : il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.



J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant/1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux démarches en ligne (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- · à l'espace numérique de travail (ENT)
- · au livret scolaire de mes enfants.



Où se connecter?













Vous pouvez utiliser votre compte EduConnect avec tous types d'équipements individuels (ordinateurs, tablettes, smartphones)



POUR ACCÉDER AUX TÉLÉSERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU 1^{ER} ET DU 2ND DEGRÉ :

https://teleservices.education.gouv.fr



POUR ACCÉDER À L'ENT DANS LE SECOND DEGRÉ :

[URL à personnaliser par l'académie / l'établissement]



IL EST POSSIBLE D'UTILISER FRANCECONNECT POUR VOUS CONNECTER





Nouveau

La scolarité de mon enfant consultable sur Internet

L'établissement met à disposition de chaque responsable d'élève un compte Éducation nationale pour accèder aux services en ligne. Je peux ainsi suivre la scolarité des enfants inscrits dans le premier degré et le second degré.

Pour cela, deux moyens sont proposés pour créer mon compte, accessibles depuis l'adresse http://teleservices.education.gouv.fr









